



## Les veilles des documentalistes du ministère

# Administration électronique & Données publiques

Lundi 11 mai 2026

Chaque semaine, l'essentiel de l'actualité sur l'ouverture des données, l'open data, l'accès aux documents administratifs, la transformation numérique des administrations et la réutilisation des données publiques.

### « Langage clair » : cet outil d'IA qui permet au fisc de reformuler ses phrases auprès des usagers

07/05/2026 - latribune.fr - Marius Bocquet

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a expérimenté à l'été 2025 l'outil d'IA « Langage clair », qui lui permet de reformuler des phrases techniques auprès des usagers.

### Fuite massive de données de l'ANTS : une association dépose une plainte contre l'État auprès de la CNIL

07/05/2026 - latribune.fr - Jeanne Dussueil

L'État français est-il responsable d'un nouveau « casse du siècle » sur des données personnelles ? L'association la Ligue des Libertés entend le prouver. Elle saisit la Commission nationale informatique des libertés (CNIL) et demande le versement d'indemnités. **Contenu réservé aux abonnés\***

### L'État forme avec un mooc les collectivités aux crises cybersécurité

06/05/2026 - lemondeinformatique.fr - Véronique Arène

À l'initiative de l'Association des maires de France et du ministère de l'Intérieur, le mooc *CapCyber crises et collectivités* vise à accompagner les élus locaux et leurs agents dans la prévention et la gestion du risque numérique. Cette formation est également proposée en accès libre à tous les citoyens.

### La DITP va devenir la direction des services publics et récupérer une partie des missions de la Dinum

06/05/2026 - acteurspublics.fr - Victoria Beurnez

Alors que le Premier ministre avait annoncé un regroupement de la DITP et de la DINUM dans une seule autorité du numérique et de l'IA, la DITP restera bien finalement autonome et absorbera même une partie des effectifs de la Dinum. **Contenu réservé aux abonnés\***

### Thibault Lalut : "IA publique : de la souveraineté affichée à la souveraineté opposable"

06/05/2026 - acteurspublics.fr - Thibault Lalut

L'administration française dispose, sur l'intelligence artificielle, d'un cadre doctrinal nourri. Le passage de ces doctrines à des procédures opposables demande encore un travail considérable. Selon l'auteur, tant que cette souveraineté ne reposera pas sur des instruments précis, elle restera un mot d'ordre, pendant que des choix administratifs décisifs se forment dans les angles morts du pilotage algorithmique. **Contenu réservé aux abonnés\***

### Panne de Helios à la Dgfp : retour sur un incident hors norme

06/05/2026 - lemondeinformatique.fr - Reynald Fléchaux

L'arrêt, en février dernier, du progiciel de la Dgfp utilisé par les collectivités et hôpitaux résulte d'une panne inédite sur une baie informatique. Un rapport recommande la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité dans le cas d'un nouveau dysfonctionnement.

### **Fuite des données de 11 millions de Français : la France va faire "de nouvelles annonces"**

30/04/2026 - 01net.com - Florian Bayard

Des dizaines de millions de Français ont vu leurs données d'identité exposées. La France vient de dévoiler un plan de riposte d'urgence, qui comprend 200 millions d'euros débloqués, fusion des agences numériques et tests offensifs internes.

### **Plus de la moitié des tâches des collaborateurs parlementaires sont automatisables, selon la Fondation Jean-Jaurès**

30/04/2026 - acteurspublics.fr - Victoria Beurnez

La Fondation Jean-Jaurès a réalisé une [étude](#) sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans le travail des collaborateurs parlementaires. Il en ressort que, si plus de la moitié des tâches pourraient être automatisées, dans la perspective d'un gain de temps et de sens, les chambres haute et basse n'ont encore que peu avancé sur ces questions d'ordre technique. **Contenu réservé aux abonnés\***

\* L'accès à cet article nécessite un abonnement à la publication concernée.



**Besoin d'aide pour trouver une information ou un document ?**

[Contacter les documentalistes du ministère](#)

## **Qui sommes-nous ?**



[Missions et démarche qualité des documentalistes](#)

## **Restez informé·e**



[Lettres d'information](#)



[Site internet](#)

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez un courrier au Secrétariat Général des ministères économiques et financiers - BDA - Secteur documentation externe 12 Place du Bataillon du Pacifique - 75572 Paris cedex 12 ou un courriel en [cliquant ici](#).

[Se désabonner](#)

ISSN : 3001-171X

Image: © Epictura / sdecoret